



Préavis No 02/2014

Concernant une demande de crédit de CHF 28'000.- pour l'étude de la sécurisation de la falaise au lieu-dit « Sous les Roches »

Délégué municipal : M. Martin JAUSSI

Au conseil communal de Saint-Cergue

Madame la présidente,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

1. But

Le présent préavis a pour but d'autoriser la Municipalité à engager l'étude des mesures à prendre afin de sécuriser la falaise au lieu-dit « Sous les Roches ».

2. Exposé des motifs

Comme leur nom l'indique, le chemin Sous-les-Roches et le Chemin de la Falaise sont situés sous des escarpements rocheux. Dans le cadre de la réalisation des cartes des dangers naturels du canton de Vaud en collaboration avec les communes depuis 2012, cette zone a été reconnue comme étant fort dangereuse. Un danger réel de chutes de pierres et de gros blocs a été identifié.

Lors de l'élaboration des cartes des dangers naturels, il s'est avéré qu'une étude avait déjà été effectuée en 1997, mais qu'aucune suite n'y avait été donnée.

Afin d'obtenir les subventions du canton et de la Confédération aux frais de sécurisation, un rapport sur l'analyse des dangers et des risques doit être établi selon la directive cantonale relative aux ouvrages de protection et autres mesures techniques, ainsi qu'une description des mesures envisagées. En cas d'acceptation du subventionnement, celui-ci se porterait à 70% des coûts imputables.

Un devis a été demandé à deux bureaux, dont celui qui avait déjà analysé la falaise.

Le déroulement de l'étude se fera en deux phases.

Phase 1 : Analyse des dangers avec description des mesures envisagées et devis estimatif des travaux

Phase 2 : Analyse des risques et rédaction du rapport selon la directive cantonale dans le but d'obtenir un subventionnement

Coût de l'étude :

Phase 1 :	CHF	12'470.-
Phase 2 :	CHF	14'000.-
Frais :	CHF	1'000.-
Divers, imprévus, arrondi	CHF	530.-
Total TTC	CHF	28'000.-

3. Financement

Le coût de l'étude sera financé par la trésorerie courante.
Il sera amorti sur une année.

4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous avons l'honneur de vous prier, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le conseil communal de Saint-Cergue,

- Vu le préavis de la Municipalité No 02.2014
- Oui le rapport de la commission chargée d'examiner cet objet,
- Attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'accorder** à la Municipalité un crédit de CHF 28'000.- pour l'étude de la sécurisation de la falaise au lieu-dit « Sous Les Roches »
- **de financer** l'étude par la trésorerie courante
- **d'amortir** l'étude sur une année

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 17 février 2014

Au nom de la municipalité

La syndique

La secrétaire

C. Gallay



N. Agier

The seal of the Municipality of Saint-Cergue is circular with the text 'MUNICIPALITE DE SAINT-CERGUE' around the perimeter. In the center, there is a shield with a crown on top and the words 'LIBERTÉ' and 'PATRIE' on either side of a central emblem.

Commune de Saint-Cergue